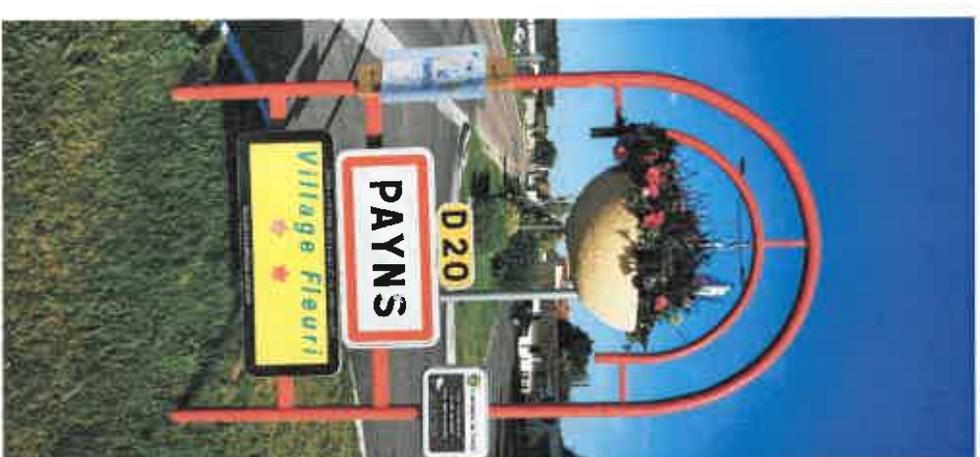




SOMMAIRE

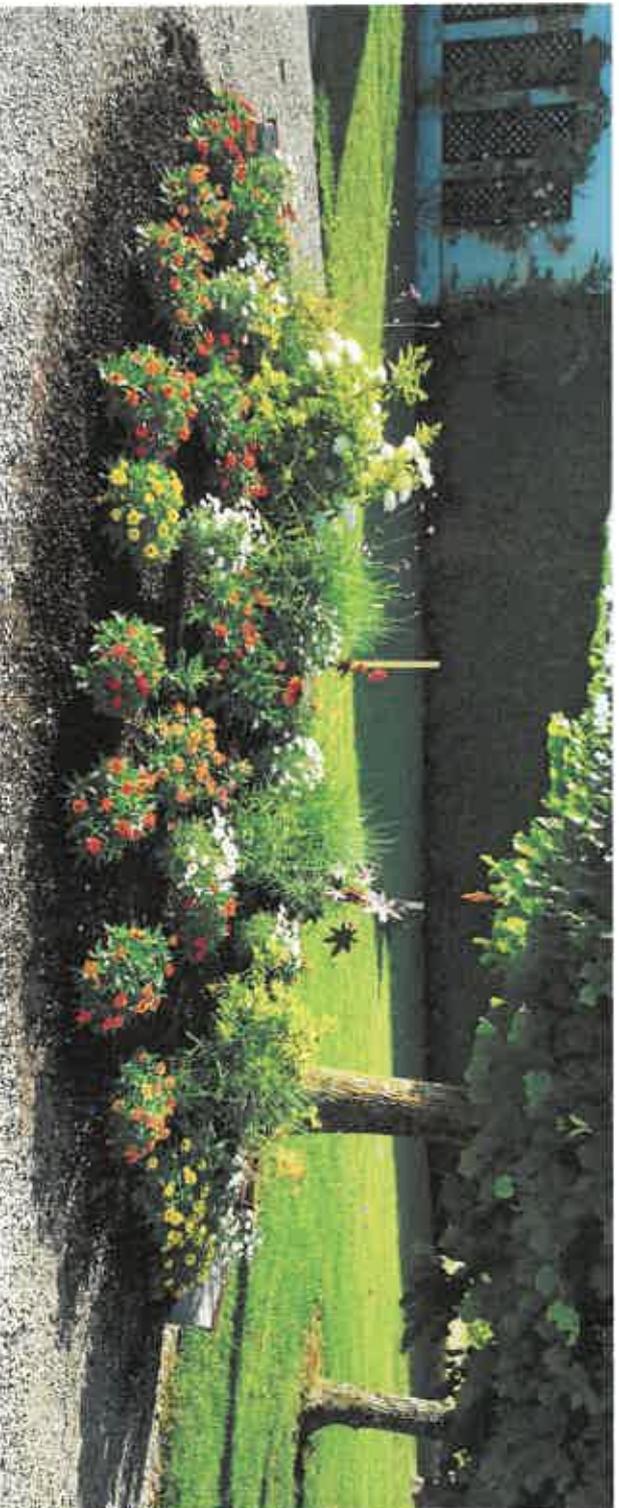
- **PRESENTATION DE LA COMMUNE**
 - L'intérêt du label
 - Les caractéristiques paysagères
 - Payns et son histoire
 - Le contexte local
- **ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE**
 - La communication
 - Les actions
 - La promotion touristique
- **PATRIMOINE VEGETAL**
 - Diversité botanique et enrichissement de la palette végétale
 - Prise en compte des contraintes naturelles et zones d'aménagement
 - L'entretien
 - Les réalisations paysagères créatives
 - L'harmonie des compositions florales
- **GESTION ENVIRONNEMENTALE**
 - Connaissance de la spécificité des sols et de leur protection
 - Gestion de la ressource en eau et de la consommation énergétique
 - Gestion et valorisation des déchets verts
 - Démarches contre le réchauffement climatique
- **QUALITE DES ESPACES PUBLICS**
 - Rénovation des bâtiments publics
 - Incitation des habitants à l'isolation et l'entretien de leurs propriétés
 - L'enfouissement des réseaux
 - Le mobilier urbain
 - L'accessibilité
 - La santé et le bien être des habitants
- **Le fleurissement par espace**
 - Les entrées de village
 - Le centre
 - Le stade
 - L'église
 - Le cimetière
 - Les monuments
 - Les bâtiments typiques
 - Les espaces naturels



PRESENTATION DE LA COMMUNE

L'INTERET DU LABEL.

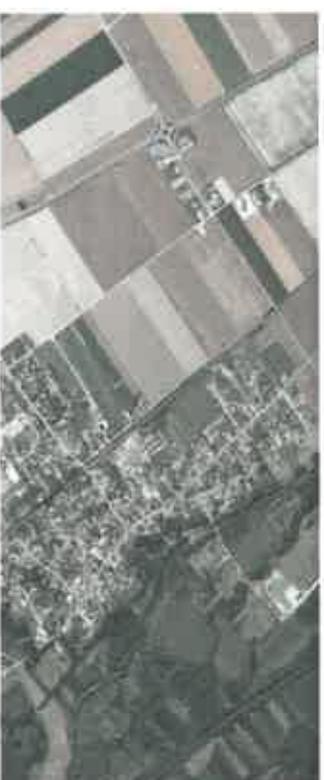
- Depuis de nombreuses années, la municipalité payntière s'est attachée à rendre son village accueillant et attractif en offrant aux habitants un environnement de qualité. Le village est paisible, propre, verdoyant et fleuri.
- L'attribution des deux fleurs obtenues dans le cadre d'une participation au concours des Villes et Villages fleuris constitue une reconnaissance des efforts conduits par la municipalité, le personnel communal et les habitants. Ces deux fleurs permettent une mise en valeur de la commune à destination de la population actuelle mais aussi future qui reçoit ainsi une information portant sur la qualité de vie présente dans la commune. Les touristes qui fréquentent le musée sont également informés de la qualité de l'environnement communal.
- Une première fleur obtenue en 2008 et la deuxième acquise en 2011 font ainsi la fierté des habitants de la commune, des élus et attirent l'attention des visiteurs.



PRESENTATION DE LA COMMUNE

LES CARACTERISTIQUES PAYSAGERES

- La Vallée de Seine
 - Payns est une commune de la vallée de Seine le long de laquelle s'est développé un cordon boisé particulièrement attrayant. Du fait de la présence de nombreux cours d'eau et plans d'eau, cette vallée présente une biodiversité intéressante. La Seine, mais également le Tirva, le canal, l'épanchoir, la fausse rivière contribuent à la richesse des milieux naturels. D'anciennes carrières, présentes dans cette vallée, ont au fil du temps, retrouvé un état naturel et accueillent aussi aujourd'hui une faune et une flore diverses et variées. La vallée est désormais un lieu de promenade connu et reconnu avec notamment l'aménagement de la vélo voie le long du canal de la Haute Seine.



- Le village
 - A l'origine, le village s'est développé le long de la vallée et de son cordon boisé pour s'agrandir ensuite sous forme de lotissements en direction de la plaine agricole. Le village dispose d'un bon maillage de voiries ainsi que de nombreux équipements publics.
- La plaine agricole
 - Occupée principalement par les grandes cultures, la plaine agricole offre toutefois quelques espaces boisés résiduels qui constituent des zones de refuge et de reproduction pour la faune.



PRESENTATION DE LA COMMUNE

PAYNS ET SON HISTOIRE

- Payns est une commune connue pour son histoire liée aux Templiers. En effet, Hugues de Payns, un des fondateurs de cet ordre a établi la première commanderie sur notre territoire. Celle-ci, située au lieu dit les Petits Hopitiaux, a été détruite mais des sondages effectués en 1998 ont permis de retrouver les fondations et les sols de plusieurs bâtiments et notamment de la chapelle. Des fouilles envisagées prochainement et une éventuelle reconstitution de cette commanderie contribueraient à renforcer l'attractivité de Payns.
- Jeanne du Puy-Vatan, résidait avec Jean Dauvet, Seigneur de Rieux et Baron de Payns, au château de Payns. Alors que son mari était absent, Jeanne du Puy-Vatan résista avec ses quelques hommes d'armes et domestiques présents au château, aux attaques des ligueurs troyens. Elle fut faite prisonnière et le château détruit en 1590. Une rue de Payns porte aujourd'hui le nom de Jeanne du Puy Vatan. Il ne reste plus de vestiges de ce château mais les communs, ex bâtiments de ferme, transformés en résidence sont toujours présents à proximité de l'église.
- Le musée Hugues de Payns, implanté dans un bâtiment communal au centre du village, dispose de nombreux objets de l'époque médiévale et notamment 708 pièces de monnaie du XIIe et XIII siècle trouvées lors du sondage effectué à l'emplacement de la commanderie. On notera aussi la présence d'un morceau de boulet ayant contribué à la destruction du château ardemment défendu par Jeanne du Puy-Vatan.



PRESENTATION DE LA COMMUNE

LE CONTEXTE LOCAL

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

- Située à proximité de l'agglomération troyenne Payns a vu sa population fortement progresser au cours des dernières années. Une vie associative très riche permet aux habitants de trouver de nombreuses activités répondant à leurs attentes (escalade, foot, basket, gymnastique, musique, danse, chant...).
- La commune dispose d'une école primaire (2 classes maternelles et 4 élémentaires) ainsi que d'un centre de loisirs et d'un restaurant scolaire.
- Un point lecture offre de nombreux ouvrages aux payntiers et payntières.
- Un café tabac-presses avec point argent, une boulangerie, un distributeur alimentaire offrent aux habitants des produits du quotidien. D'autres services sont à disposition de la population : vétérinaires, pédicure, infirmière...
- En outre, à seulement un kilomètre sur le territoire de Saint Lyé se trouvent un super marché mais également de nombreux services et notamment une maison médicale, une pharmacie, des dentistes, des kinésithérapeutes, des coiffeurs...
- Tout au long de l'année de nombreuses manifestations ont lieu dans la commune : théâtre, fête médiévale, vide grenier, (un des plus importants de l'Aube), concours équestres, randonnées, kermesse des écoles, repas des anciens, lots des associations, repas du 13 juillet avec retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal...



Fleurissement 2023



PRESENTATION DE LA COMMUNE

LE CONTEXTE LOCAL

LE VEGETAL

- La diversité des espèces plantées sur le territoire communal contribue à un verdissement intéressant de la commune tout au long de l'année.
- Les arbustes à feuilles persistantes offrent, quelque soit la saison, leurs feuillages verts. Les décorations de Noël viennent en fin d'année égayer le village avec, entre autres, les Pères Noël et les sapins fabriqués par les employés communaux et décorés par les enfants des écoles.
- Au printemps ce sont les jonquilles, les tulipes, les pensées et les jacinthes qui fleurissent certains massifs.
- Enfin l'été et l'automne permettent un fleurissement de tous les massifs, bacs et suspensions dans les tons roses, rouges et blancs rappelant les couleurs des tempeliers.



PRESENTATION DE LA COMMUNE

LE CONTEXTE LOCAL

LES AMENAGEMENTS RECENTS Le long des principales voiries, des aménagements paysagers viennent rompre la monotonie et ainsi rappeler à l'automobiliste qu'il se trouve en milieu urbain et doit adapter sa vitesse.

- Les équipements et espaces publics font l'objet de traitements paysagers particuliers afin de contribuer à leurs embellissements.
- Pour répondre aux attentes des parents d'élèves , plusieurs zones spécifiques ont été aménagées aux abords des écoles pour des raisons de sécurité (ralentisseurs, bacs à fleurs...)
- Il a également été décidé lors de travaux de voirie de réaliser des noues végétalisées afin de permettre une meilleure infiltration des eaux pluviales.
- Divers espaces jeux et parcours de santé sont également présents sur le territoire communal.
- Les espaces verts du cœur du village ont été plantés de tilleuls.



Fleurissement 2023



PRESENTATION DE LA COMMUNE

LE CONTEXTE LOCAL

LES ACTEURS COMMUNAUX ET AUTRES

- La commission fleurissement et espaces verts qui se réunit plusieurs fois par an est la principale instance de rencontre et d'échange portant sur le sujet.
- Les élus communaux sont en contact quotidien avec les techniciens municipaux afin de conduire à un travail de qualité.
- Les autres gestionnaires de l'espace public sont associés lorsque des travaux sont réalisés dans la commune lors de réunions et d'échanges interservices

LES OUTILS JURIDIQUES ET ARCHITECTURAUX

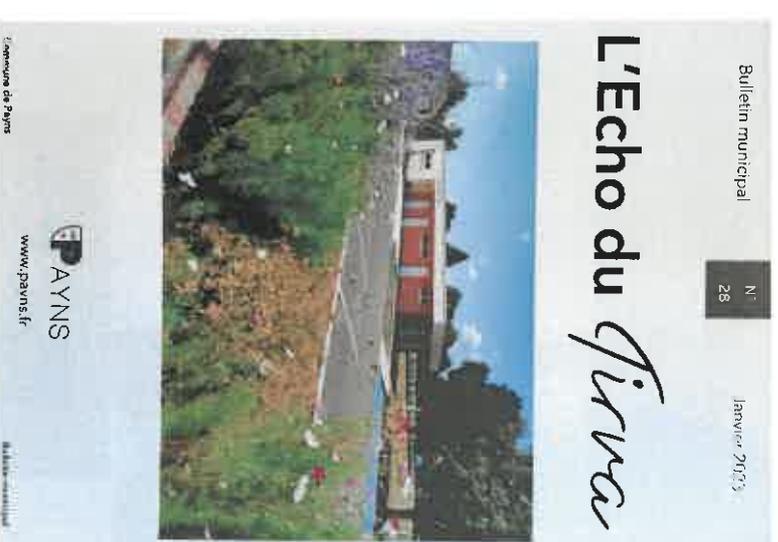
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Schéma directeur de la Région Troyenne et sa Charte trame verte bleue
- ZNIEFF de la vallée de la Seine
- Guide de couleurs communal



ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

LA COMMUNICATION

- La municipalité informe ses habitants par le biais de son site internet qui est régulièrement mis à jour mais également par la publication annuelle de son journal l'écho du Triva ainsi que d'une publication une à deux fois par an, le petit Payntier.
- Occasionnellement des articles sont publiés dans les journaux locaux.
- Lors de la fête de fin d'année de la commune mais également lors des manifestations qui s'y prêtent, le maire rappelle régulièrement les actions qui sont conduites dans la commune en faveur de l'environnement et de la qualité de vie.
- Les échanges verbaux informels entre le Maire, les Adjointes, les Conseillers et les habitants sont très fréquents. Les suggestions exprimées par ces derniers sont ainsi transmises à la commission municipale espaces verts et fleurissement. Celle-ci, qui se réunit fréquemment, peut ainsi examiner les demandes exprimées par les habitants. Par exemple, afin de répondre à une demande de verdissement souhaitée par certains, il a été décidé en 2023 de planter une dizaine de tilleuls sur le terrain communal situé au cœur du village à proximité du musée. Ces nouveaux espaces ombragés profiteront ainsi aux habitants mais également aux visiteurs du musée et aux familles fréquentant l'espace jeux.



ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

LES ACTIONS

- La commune organise un concours des maisons fleuries auquel les habitants sont invités à s'inscrire. Des bons d'achat à utiliser pour l'acquisition de plantes sont remis aux lauréats.
- En partenariat avec la Société de chasse, la municipalité organise également un nettoyage annuel de la commune auquel les habitants de Payns sont conviés.
- Des réunions publiques sont organisées ponctuellement comme par exemple la présentation des travaux à venir avenue de la Gare ou l'élaboration du PLU.



Fleurissement 2023



ANNIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

PROMOTION TOURISTIQUE

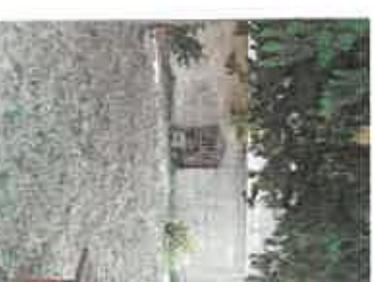
- La commune soutient l'association culturelle Hugues de Payns (mise à disposition de salles pour les manifestations et d'un bâtiment pour le musée, versement d'une subvention). Grâce à ce soutien, la commune participe ainsi à la promotion touristique de son territoire : musée, fête médiévale, émissions télévisées...
- La promotion du label est effective au travers de l'affichage des deux fleurs sur les panneaux des entrées de commune, sur le mur de la mairie et dans différents documents.
- Le site internet de la commune dans sa rubrique fleurissement évoque également le label.
- Le jeu de piste Troyes la Champagne tourisme comporte un questionnaire sur Payns et évoque, entre autres, les deux fleurs.



PATRIMOINE VEGETAL

DIVERSITÉ BOTANIQUE ET ENRICHISSEMENT DE LA PALETTE VÉGÉTALE

- La commune s'attache à diversifier ses plantations en fonction des espaces concernés :
- La gamme de fleurs plantées dans la commune est très diversifiée. On trouve des graminées, des persistantes, des annuelles et bi-annuelles...
- Les noues réalisées le long des voies sont plantées de diverses espèces arbustives fleuries ou non, à feuilles persistantes ou non.
- Dans la commune, des tilleuls sont plantés alors que dans la vallée ce sont plutôt des peupliers.
- Le chemin conduisant aux plans d'eau et au canal est bordé de sapins. Quelques magnolias qui végétaient dans des bacs ont été récupérés et replantés dans des fosses entre ces sapins où ils semblent mieux se plaire.
- Les plans d'eau et leurs abords restent à l'état naturel offrant ainsi une belle biodiversité. Quelques haies ont été plantées afin d'offrir des refuges pour les oiseaux
- La vallée de la Seine offre une richesse faunistique et floristique très intéressante
- Deux hôtels à insectes ont été installés sur la commune, l'un vers la mairie, l'autre dans la cour du centre de loisirs.



PATRIMOINE VEGETAL

PRISE EN COMPTE DES CONTRAINTES NATURELLES ET ZONES D'AMENAGEMENT

- Les techniciens et élus communaux connaissent bien la nature des sols de la commune. Les espèces plantées sont choisies en adéquation avec celle-ci. Dans la vallée, les espèces gourmandes en eau sont privilégiées alors que dans le village les plantations moins aquavores sont recherchées.
- En fonction des besoins, il est fait appel à des professionnels extérieurs afin d'obtenir des conseils techniques et une aide dans le choix des essences à planter.

L'ENTRETIEN

- Trois techniciens communaux consacrent une grande partie de leur temps à l'entretien des espaces verts (gestions des commandes en partenariat avec les élus, plantations, désherbage, arrosage...).
- Ils disposent d'un matériel conséquent (tracteur, tracteur tondeuse, citerne à eau, coupe bordure...) et de locaux fonctionnels pour travailler dans de bonnes conditions.



Fleurissement 2023



PATRIMOINE VEGETAL

RÉALISATIONS PAYSAGÈRES CRÉATIVES

- Les élus ont notamment pour projet de valoriser l'histoire des templiers dans la commune au travers de ses aménagements futurs, notamment avenue de la Gare où des croix tempières seront représentées sur les plots des passages piétons
- Aux abords des passages piétons, notamment vers les écoles, il est envisagé d'installer des silhouettes de templiers qui viendront renforcer l'attention des automobilistes et favoriser ainsi le ralentissement.
- La façade de la salle des sports a été décorée par des artistes locaux
- Le château d'eau comporte des fresques de templiers.

HARMONIE DES COMPOSITIONS FLORALES

- Depuis cette année, il a été décidé par la commission fleurissement d'opter pour un guide de couleur avec des tons dominants dans la commune en fonction des saisons. La mise en place de ce guide va se faire progressivement. Le choix s'est porté notamment sur le rouge et blanc, couleurs des templiers.
 - Hiver/printemps : rouge, blanc, jaune.
 - Été/automne : rouge, rose, blanc.
- En outre, le mobilier urbain sera principalement gris anthracite ou dans certains cas blanc.



GESTION ENVIRONNEMENTALE

CONNAISSANCE SPÉCIFICITÉS DES SOLS ET LEUR PROTECTION

- Les agents techniques et les élus ont une bonne connaissance de la nature des sols de la commune. Ils ont à cœur de limiter l'artificialisation des sols et préfèrent les surfaces enherbées : exemple, la préservation de la place engazonnée devant la salle des fêtes.
- Les employés municipaux utilisent peu d'engrais (environ 25 kg pour 4 ans). Seules les plantes à fleurissement annuel font l'objet d'un amendement à diffusion lente avec un éventuel complément en juillet.
- Certains massifs font l'objet de paillage avec coques de fèves de cacao, voire de sarrasin.
- Des toiles intissées sont occasionnellement utilisées.
- Le désherbage manuel est privilégié même si occasionnellement il est utilisé un désherbant foliaire biocontrôlé, notamment au cimetière.

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

- La commune réfléchit actuellement à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie.
- En outre, les plantes peu gourmandes en eau ainsi que des vivaces sont désormais principalement choisies pour le fleurissement du village.
- Les lampadaires de rue sont éteints entre 22h et 6 h
- Des études sont actuellement conduites pour la pose de panneaux photovoltaïques et l'isolation des bâtiments appartenant à la commune.



GESTION ENVIRONNEMENTALE

GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS VERTS

- Il existe une benne pour déchets verts dans la commune.
- Les déchèteries de la métropole troyenne sont ouvertes aux habitants.
- Il a été remis à chaque foyer un bac à déchets verts qui, du mois de mars au mois de novembre est ramassé toutes les semaines.
- Les employés communaux disposent d'une aire de compostage à plat.

DÉMARCHES CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

- Début 2023, de nouvelles plantations d'arbres à haute tige ont été réalisées afin d'apporter de l'ombre en cas de grosses chaleurs.
- Lors de créations ou rénovations de voiries, les eaux pluviales sont récupérées dans des noues végétalisées.
- Dans le cadre du projet « l'école faisons la ensemble » de nouveaux espaces plus propices au bien-être des enfants, seront réalisés dans les cours d'école.
- Plusieurs arceaux à vélos sont mis à disposition des usagers dans différents endroits de la commune.
- Une aire de co-voiturage est à disposition des automobilistes à l'entrée ouest de la commune.
- Enfin, le règlement du PLU impose aux constructeurs des espaces verts et limite les espaces imperméabilisés.



QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PUBLICS

- La commune conduit actuellement des études afin de poursuivre le programme d'isolation des bâtiments communaux publics et privés. Elle envisage également la pose de panneaux photovoltaïques
- D'importants travaux sont également prévus dans l'église pour des raisons de sécurité et d'esthétique.
- La salle des sports a été isolée par l'intérieur, et une fresque représentant des sportifs en action anime sa façade principale.
- Les puits, témoins d'un passé rural très présent sur le territoire communal ont fait l'objet de rénovation par les employés communaux



INCITATION DES HABITANTS À L'ISOLATION ET L'ENTRETIEN DE LEURS PROPRIÉTÉS

- Le site internet communal informe les habitants sur les possibilités d'aides à la rénovation énergétique de leurs constructions
- Un concours des maisons fleuries est ouvert chaque année à destination des habitants qui souhaitent y participer. Le jury communal désigne les lauréats qui reçoivent des bons d'achat
- Il est régulièrement rappelé sur le site internet et dans les publications municipales l'obligation pour les habitants d'entretenir leur trottoir et d'en assurer la propreté.



QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

ENFOUISSEMENT

- Dès qu'elle en a la possibilité, la commune fait procéder à l'enfouissement des réseaux. A titre d'exemples, on peut citer :
 - Rue des Maisons Brulées
 - Voie Riot
 - Lotissements et chemin des Menuisiers, lotissement Clos du Verger
 - Rue du bourg
 - Av. de la Gare à partir du passage à niveau



QUALITÉ DE LA VOIRIE ET PROPRETÉ

- Plusieurs voies ont été refaites au cours des précédentes années et la municipalité poursuit son programme de travaux de voirie pour les années à venir. L'avenue
- Plusieurs fois par an, les rues de la commune sont nettoyées par une balayeuse.
- Des poubelles sont installées dans différents lieux publics et sont régulièrement vidées par les employés communaux.
- Une fois par an, une action nettoyage du village est organisée.



QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

MOBILIER URBAIN

- La commune a opté pour le choix d'une couleur pour tout le mobilier urbain, en l'occurrence le gris anthracite.
- Les abris bus construits par les employés communaux sont quant à eux en brique et bois en rappel à l'architecture traditionnelle champenoise.

ACCESSIBILITE

- Tous les bâtiments et espaces publics communaux ont fait l'objet de travaux de mise aux normes.

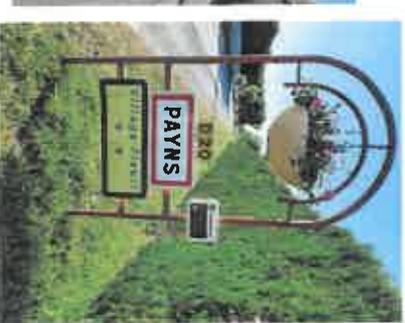
SANTE ET BIEN ETRE DES HABITANTS

- La commune dispose de nombreuses salles mises à disposition des associations et des particuliers : la salle des fêtes, la salle socio-culturelle, la salle de l'étage de la mairie, la petite salle du musée, la salle des sports.
- Il existe plusieurs parcours de santé dans la commune, notamment dans le lotissement de la Madeleine, ainsi que le long du canal avec la vélo voie.
- La commune dispose également de plusieurs équipements sportifs : stade de foot, salle de basket, mur d'escalade, terrain de boules, terrain multisports...
- Des mesures sont prises afin de lutter contre les chenilles processionnaires du pin et les espèces envahissantes.
- Un projet de voie cycliste et piétonne est à l'étude entre Payns et Saint Lyé afin d'assurer la sécurité des usagers.



FLEURISSEMENT PAR ESPACES

- Entrées de village
 - Chaque entrée de village est fleurie l'été et des décorations de Noël sont installées en fin d'année.
- Le Centre
 - Les abords de la mairie, salle des fêtes, salle des sports, salle socio, musée font l'objet de fleurissements divers et variés en fonction des saisons.
- Le stade
 - Le stade de foot est entouré d'arbres à haute tige, offrant ainsi de beaux espaces ombragés.
- L'église
 - Le parvis de l'église et ses abords sont régulièrement entretenus et les bacs sont fleuris
- Le cimetière
 - L'entrée actuelle du cimetière dispose de massifs fleuris et de stationnements ombragés. Une seconde entrée est actuellement en cours d'aménagement. Les allées et contre allées dans le cimetière sont désherbées manuellement mais une réflexion est engagée afin de trouver des solutions plus satisfaisantes et moins chronophages.



FLEURISSEMENT PAR ESPACES

- Les monuments
 - Les deux monuments aux morts, celui du centre de la commune et celui de la vallée disposent de massifs régulièrement fleuris et entretenus.
- Les bâtiments typiques
 - Le lavoir situé sur le Tirva attire de nombreux promeneurs.
 - Les trois puits, anciens lieux de repos pour les agriculteurs et les chasseurs, répartis dans la plaine agricole sont entretenus et arborés.
- Les espaces naturels
 - La commune dispose de nombreux espaces naturels très agréables :
 - Vallée de seine et abords du canal
 - Plans d'eau
 - Bois
 - Les cours d'eau, notamment le Tirva qui constitue un cordon boisé à partir de la Malmaison jusqu'au cœur du village



Fleurissement 2023

